

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7039**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence : Licence Domaine : Arts, Lettres, Langues Mention : Langues Etrangères Appliquées Spécialité : Allemand, Anglais, Italien, Espagnol, Chinois, Portugais, Russe

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis	Recteur de l'académie, Président de l'université de Nice

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

136d Langues étrangères appliquées aux sciences juridiques, aux sciences économiques, 136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat Le titulaire de la licence met en oeuvre sa maîtrise des langues utilisées, sa connaissance approfondie des cultures, des techniques de traduction écrite ou orale, et des savoirs spécifiques concernant les différents domaines d'intervention choisis .

Compétences ou capacités évaluées

Le titulaire de la licence est capable de :

- Comprendre un texte dans chacune des deux ou trois langues étrangères étudiées, en particulier des textes de langue de spécialité (traduction technique par exemple), la formation reçue dans les domaines d'application (droit, économie gestion) lui permettant d'appréhender ce type de documents.
- Comprendre un texte oral contemporain dans chacune des deux à trois langues étudiées.
- Prouver l'acquisition de connaissance des faits de civilisation des pays des langues étudiées.
- Organiser ses idées et connaissances pour produire un texte écrit type dissertation ou oral type exposé.
- Mettre en oeuvre les connaissances acquises du monde de l'entreprise : principes fondamentaux de gestion des entreprises, de mercatique, de comptabilité des sociétés, de droit public et de droit privé (droit commercial et droit du travail).

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les débouchés traditionnels de la filière sont très diversifiés étant donné le caractère pluridisciplinaire de la formation. Si certains étudiants parviennent à présenter et à réussir les concours de recrutement de l'Education Nationale ou de l'administration, la grande majorité se tourne vers le monde de l'entreprise.

Les carrières du commerce international de l'import-export et du tourisme pour la mention - affaires et commerce - sont les débouchés traditionnels.

Les métiers de la communication, du journalisme, de la médiation culturelle de l'intelligence économique et de la veille technologique ainsi que de l'immobilier offrent également un débouché intéressant dans la mesure où la compétence linguistique associée à l'ouverture aux matières d'application constitue un profil souvent idéal.

Les métiers liés à la traduction et à l'interprétariat (en poursuivant le cursus dans le cadre d'un enseignement spécialisé) s'ouvrent également à la mention - traduction spécialisée -.

Enfin les critères de recrutement des organisations humanitaires et des organisations non gouvernementales, (compétences linguistiques et grande mobilité à l'international) correspondent tout à fait à la formation LEA.

Les étudiants LEA qui désirent poursuivre leurs études dans une grande école par le biais d'une admission directe en deuxième année connaissent un taux de réussite remarquable dans ces procédures de sélection essentiellement en raison de leurs compétences linguistiques.

D'une manière générale le caractère pluridisciplinaire de la formation induit chez nos étudiants un esprit d'ouverture et une aptitude à la mobilité qui leur confère une grande adaptabilité propre à leur permettre de postuler aux postes les plus variés.

Traducteur spécialisé  
Traducteur technique  
Médiation interculturelle  
Concours administratifs  
Concours des institutions européennes et internationales  
Métiers du commerce international

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

E1108 : Traduction, interprétariat

G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

Descriptif des composantes de la certification : Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignement décrites dans le cadre ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE).

A l'issue du premier semestre commun à chacun des trois parcours, en fonction de ses résultats et de son projet personnel, l'étudiant pourra opter pour l'un des trois parcours proposés.

- Parcours 1 Langues Etrangères Appliquées affaires et commerce.

- Parcours 2 Langues Etrangères Appliquées une langue renforcée.

- Parcours 3 Langues Etrangères Appliquées trois langues.

En année de licence 3 les étudiants souhaitant préparer les concours de l'enseignement du premier degré ou les concours administratifs et internationaux pourront opter pour le

- Parcours 4 Langues Etrangères Appliquées enseignements de premier degré, concours administratifs.

Dans chacun des parcours chaque semestre l'étudiant doit acquérir deux unités d'enseignement fondamentales : UEF 1 6 ECTS Langue et traduction ; UEF 2 4 ECTS Domaine d'application, une unité d'enseignement optionnelle : UEO 3 Culture et société, approfondissements. Et une unité d'enseignement libre UEL 4 (sur liste\*)

Les langues étudiées sont : allemand, anglais, chinois, espagnol, italien, portugais et russe (2008-2009)

Et uniquement : allemand, anglais, italien, espagnol et portugais (de 2009 à 2011).

Les matières d'application selon les semestres sont : droit public, droit privé, droit du travail, droit européen économie générale, économie des entreprises, gestion comptabilité des sociétés, mercatique, techniques d'expression, culture générale, informatique.

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury est composé de 5 membres dont 3 enseignants - chercheurs et 2 professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Référence du décret général :**

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Habilitation N° 20081078 - Habilité par arrêté ministériel en date du 15 juillet 2008

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

[www.unice.fr/ove/](http://www.unice.fr/ove/)

**Autres sources d'information :**

- Université de Nice Sophia-Antipolis : [www.unice.fr](http://www.unice.fr).

**Lieu(x) de certification :**

UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université de Nice

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université de Nice

**Historique de la certification :**